

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2010-11-01 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 1er jour du mois de novembre 2010 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Félix Courchesne, François Parenteau, Roger Tessier & Jocelyn Verrier

Madame Lyne Tessier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

**(10-11-204) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition du conseiller Jocelyn Verrier et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(10-11-205) ADOPTION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 4<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2010 soit accepté tel que rédigé.

**(10-11-206) APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de novembre 2010 soient acceptés et payés.

**NO. BÉNÉFICIAIRE**

**DESCRIP  
TION**

**MONTANT**

Employés municipaux	Salaire octobre 2010	5 221.63\$
5356 Entreprise Ployard 2000 Inc.	#003235 Réparation de glissière	1 839.86\$
5357 Excavation Yergeau	#2405 Transport pierre	342.14\$
5358 Hydro-Québec	Luminaires mois de	

	septembre 2010	362.42\$
5359 Bell Mobilité Inc.	Frais de cellulaire septembre 2010	
	39.62\$	
5360 Postes Canada	Médias poste 16 sept. & 7 oct. 2010	
	70.56\$	
5361 Étienne Yergeau	#13 Coupe d'arbres	
	30.00\$	
5362 RCL	Abonnement annuel à la Centrale d'alarme	152.38\$
5363 Les Entreprises Alain Bélanger	#806 Coupage de branches	3 882.90\$
5364 Bell Canada	Lignes téléphoniques mois d'octobre 2010	345.99\$
5365 Carrières PCM Inc.	Achat de pierre pour le 8 <sup>e</sup> rang & rue Marier	946.34\$
5366 Marianne Denommée	Programme naissance 2010/ garçon	150.00\$
5367 Excavation Yergeau	#2397 Transport de pierre	366.71\$
5368 L'Excellence	Assurance collective mois de novembre 2010	327.86\$
5369 Fabrique Ste-Jeanne d'Arc	Deux messes/ Décès Edmond Charbonneau	30.00\$
5370 Jean-Pierre Carpentier Enr.	#05815-05816 Nivellement des chemins	1 964.01\$
5371 Laboratoire d' Environnement S.M.	#1113884 Analyses d'eau septembre 2010	151.25\$
5372 Eau Labrador	#1104108864-1104196548 #1104279698 Bouteilles d'eau & gobelets	88.39\$
5373 Lyne Tessier	Frais de déplacement mois d'octobre 2010	62.30\$
5374 Mégaburo	#50-0693284 Compteur du photocopieur mois d'octobre 2010	31.76\$
5375 MRC de Drummond	#2010-01087 Charges en inspection, #2010-01093 mutation & versement novembre 2010	2 347.70\$
5376 Municipalité de Durham Sud	Service incendie du 1er juin au 30 sept. 2010	5 920.81\$
5377 Receveur Général du Canada	Remise déduction à la source fédérale mois d'octobre 2010	644.96\$
5378 RIMGD Bas St- François	Versement novembre 2010	3 716.00\$
5379 Rona	#163950-1, 163968-1 peinture Centre Commu., #164093-1 Vis & plywood pour local patinoire	301.26\$
5380 Coop St-André D'Acton	#001-441832 Asphalte froide	569.71\$
5381 Visa Desjardins	#807578 Essence pour camion	70.00\$
5382 Télécommunications Xittel Inc.	Hébergement et nom de domaine/site internet	191.21\$
5383 Excavation André Provencher Enr.	1 <sup>er</sup> versement pour le dénéigement des stationnements	1 331.93\$
5384 Excavation Yergeau	1 <sup>er</sup> versement pour le	

Enr.  
101.69\$

déneigement des chemins 19

### **DÉPÔT DES RAPPORTS DES REVENUS ET DÉPENSES COMPARATIFS**

La secrétaire-trésorière dépose un état des revenus et dépenses comparatif de la municipalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, conformément à la loi. Les rapports sont joints en annexe "A".

### **DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 335**

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 335.

### **DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Il y a eu dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil selon l'article 357 de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités;

- Claude Bahl, maire
- Jocelyn Verrier, conseiller poste #1
- Rachel Laflamme, conseillère poste #2
- Félix Courchesne, conseiller poste #3
- Lina Lacharité, conseillère poste #4
- Roger Tessier, conseiller poste #5
- François Parenteau, conseiller poste #6

### **DISCOURS DU MAIRE**

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, Monsieur Claude Bahl, maire, présente un rapport sur la situation financière de la Municipalité de Lefebvre en ce qui concerne les derniers états financiers et du dernier rapport du vérificateur, les réalisations pour l'année 2010, le programme triennal d'immobilisations et les orientations générales pour la prochaine année ainsi que du prochain programme triennal d'immobilisations. Dont copie est jointe au présent discours du maire pour en faire partie intégrante comme annexe « A ».

Qu'une copie du rapport du maire soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique dans la municipalité.

### **(10-11-207) ASSURANCES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT le renouvellement des assurances municipales pour la période du 30 novembre 2010 au 30 novembre 2011;

Proposé par : Jocelyn Verrier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre renouvelle ses assurances municipales avec la « Mutuelles des

municipalités du Québec » au coût de onze mille six cent quatre-vingt-deux dollars (11 682.\$) incluant les taxes pour la période du 30 novembre 2010 au 30 novembre 2011;

Que des transferts de comptes soient effectués et affectés aux postes budgétaires suivants:

(02-701-20-421) 3.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-230-00-421)

(02-320-00-421) 35.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-320-00-425)

(02-320-00-421) 10.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-190-00-421))

(02-701-90-421) 1.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-190-00-421)

(2.190.0.423) 25.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-30-421)

(2.190.0.423) 15.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-92-421)

Que cette dépense soit prise dans les postes budgétaires (02-190-00-421), (02-190-00-423), (02-230-00-421), (02-320-00-421), (02-320-00-425), (02-340-00-421), (02-701-20-421), (02-701-90-421), (02-702-30-421), (02-702-92-421) et frais payés d'avance (54-191-00-000) pour les assurances 2011;

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire le paiement à « Groupe Ultima Inc. » au montant de 11 682.\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(10-11-208) PAIEMENT DE FACTURE / EXCAVATION ANDRÉ PROVENCHER ENR.**

CONSIDÉRANT la facture de «2643-8515 Québec inc., Excavation André Provencher Enr.» #412701 au montant de quatre mille cent quatre-vingt-deux dollars et deux cents (4 182.02\$) incluant les taxes pour le nettoyage de fossé sur la route O'Brien, chemin Lévesque et rue Nancy;

CONSIDÉRANT que le nombre de mètres nettoyés dans la route O'Brien a été supérieur à ce qui avait été estimé;

CONSIDÉRANT qu'il y a une dépense excédentaire à la résolution (10-05-96) pour le nettoyage de fossé;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU par le Conseil municipal d'accepter la facture de «2643-8515 Québec inc., Excavation André Provencher Enr.» #412701 au montant de quatre mille cent quatre-vingt-deux dollars et deux cents (4 182.02\$) incluant les taxes pour le nettoyage de fossé;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à «2643-8515 Québec inc., Excavation André Provencher Enr» au montant de 4182.02\$, pris dans le poste budgétaire (02-320-02-521).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**DEMANDE DE NETTOYAGE DE FOSSÉ DANS LE 12<sup>E</sup> RANG**

Cette demande sera considéré dans la liste des travaux de voirie à faire pour le budget 2011.

**(10-11-209) ACHAT D'UN POSTE INFORMATIQUE/ BUREAU**

CONSIDÉRANT que l'ordinateur principal servant à la comptabilité et la gestion municipale doit être remplacé;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit faire l'acquisition d'un nouvel ordinateur;

CONSIDÉRANT l'offre de service de "PG Solutions" # 7MLEF-101025-DH1 relativement à l'achat d'un nouveau poste informatique, logiciels d'exploitations et utilitaires, la préparation, configuration et installation des programmes ainsi que la récupération des données;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la municipalité fasse l'achat d'un nouvel ordinateur pour le bureau municipal de "PG Solutions" au coût de deux mille huit cent quatre-vingt-quinze dollars (2 895.\$) plus taxes et frais de livraison;

Qu'un nouveau poste budgétaire soit créé au budget soit le poste « EQUIPEMENT INFORMATIQUE (03-310-05-000)»;

Qu'un transfert de comptes soit effectué au montant de trois mille cinq cents dollars (3 500.\$) pris dans les poste budgétaire (03-310-02-000) et affecté dans le poste budgétaire (03-310-05-000) :

(03-310-05-000) 3 500.\$ pris dans le poste budgétaire  
(03-310-02-000)

Qu'une somme de trois mille cinq cents dollars(3 500.00\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-05-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(10-11-210) LOGICIEL CONTRÔLE PARENTAL/ BIBLIOTHEQUE**

CONSIDÉRANT que les ordinateurs de la bibliothèque sont accessibles et disponibles à la population;

CONSIDÉRANT qu'il y a plusieurs jeunes utilisateurs;

CONSIDÉRANT que la coordonnatrice de la bibliothèque voit la nécessité de faire l'achat d'un logiciel *Contrôle parental*;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Félix Courchesne

IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal de Lefebvre autorise Mme Pauline Cyr Delude, coordonnatrice de la bibliothèque à faire l'achat d'un logiciel *Contrôle parental*;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à rembourser la facture pour ce dit logiciel sur présentation de pièces justificatives;

Qu'une somme de cent dollars (100.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-702-31-527).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(10-11-211) GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 2011-2014**

CONSIDÉRANT que la MRC de Drummond a demandé un appel d'offres pour la vidange, le transport, le traitement et la disposition des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT que la MRC de Drummond a accepté la soumission de « 9009-8328 Québec inc. Service Vacuum D.L. » au montant de 3 165 016.36\$, se répartissant à un montant de 163.90\$ par unité plus taxes;

CONSIDÉRANT qu'un contrat doit être signé avec « 9009-8328 Québec inc. Service Vacuum D.L. » relativement à la vidange, le transport et le traitement des boues de fosses septiques pour les résidences isolées;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que le maire et la directrice générale /secrétaire-trésorière soient autorisés pour et au nom de la Municipalité de Lefebvre à signer le contrat concernant la vidange, le transport et le traitement des boues de fosses septiques 2011-2014 avec « 9009-8328 Québec inc. Service Vacuum D.L. »;

Que le contrat soit joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **(10-11-212) DESSERTE EN MATIÈRES DANGEREUSES**

CONSIDÉRANT que la Ville de Drummondville offre aux municipalités de la MRC de Drummond, la possibilité de signer une entente relativement à une desserte de matières dangereuses;

CONSIDÉRANT que la MRC de Drummond va inclure la répartition de coûts pour l'adhésion à l'entente d'une desserte de matières dangereuses dans la quote-part;

CONSIDÉRANT que la Ville de Drummondville désire connaître les intentions des municipalités;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : Félix Courchesne

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre signifie à la Ville de Drummondville son intention d'adhérer à l'entente relative à une desserte de matières dangereuses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(10-11-213) RIMGD BAS ST-FRANÇOIS / ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011**

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François, lors d'une séance ordinaire tenue le 25 octobre 2010, a adopté ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2011 au montant de 1 743 222.\$;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la municipalité est en accord avec la teneur de ce budget ;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre approuve et entérine le budget adopté par le Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François pour l'exercice financier 2011 au montant de 1 743 222.\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(10-11-214) DEMANDE DE COMMANDITE / ITA PROGRAMME ARGENTINA 2011**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de commandite pour un voyage- étude en Argentine par Mme Annick Parenteau demeurant à Lefebvre et étudiante de l'ITA, campus St-Hyacinthe;

Proposé par: Jocelyn Verrier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la municipalité accorde une aide financière à Mme Annick Parenteau au montant de quatre-vingts dollars (80.\$) pour son voyage- étude en Argentine;

Que la secrétaire- trésorière soit autorisée à faire le paiement de 80.\$ à la « Fondation Édouard Brochu, campus

ITA St-Hyacinthe », pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(10-11-215) PROJET DE LOI NUMÉRO 109, SUR L'ÉTHIQUE MUNICIPALE**

Attendu qu'avec le projet de loi n° 109, le gouvernement s'apprête à imposer aux élus municipaux des règles sur l'éthique et la déontologie dont il ne souhaiterait pas l'application pour ses propres députés;

Attendu qu'en matière d'éthique et de déontologie, il ne devrait pas y avoir deux poids deux mesures et, qu'en ce sens, les mêmes règles et principes doivent s'appliquer aux élus provinciaux et aux élus municipaux;

Attendu que, selon le projet de loi n° 48, les élus de l'assemblée nationale bénéficient des services d'un commissaire à l'éthique et à la déontologie pour leur donner des conseils sur leurs obligations en matière d'éthique alors que le droit à un tel service-conseil ne sera pas offert aux élus municipaux;

Attendu qu'en matière d'éthique, il est essentiel d'agir prioritairement de façon préventive en mettant à la disposition des élus municipaux des supports en vue de faciliter leur démarche de réflexion et de les aider à résoudre, dans leur pratique quotidienne, des dilemmes dans des situations d'incertitude ou d'inconfort;

Attendu que c'est en donnant aux élus des municipalités la possibilité de prendre des conseils en amont, de façon libre et volontaire et en toute confidentialité auprès d'un conseiller en éthique et en déontologie, qu'on évitera les manquements et qu'on renforcera la confiance des citoyens;

Attendu que, selon le projet de loi n° 48, un député ne pourra faire l'objet d'une plainte après la fin de son mandat alors que, pour l'élu municipal, les plaintes contre lui seront permises jusqu'à 3 ans après la fin de son mandat;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RESOLU QUE la municipalité de Lefebvre demande au gouvernement d'adopter, pour les élus municipaux et les députés, les mêmes règles et principes sur certains aspects fondamentaux concernant l'éthique et la déontologie;

Qu'en ce sens, les deux amendements suivants soient apportés au projet de loi n° 109 :

- Tout membre du conseil d'une municipalité peut soumettre, à un conseiller en éthique relevant de la Commission municipale, toute question relative au code d'éthique et de déontologie qui lui est



applicable;

- Qu'après la fin du mandat d'un élu municipal, aucune plainte ne puisse être déposée contre lui;

QUE cette résolution soit transmise au premier ministre, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au secrétaire de la Commission de l'aménagement du territoire, au député provincial du comté et à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **PATINOIRE EXTÉRIEURE**

La municipalité va envoyer à la population une offre d'emploi pour la mise en forme et l'entretien de la patinoire.

#### **SIUCQ**

La municipalité de Lefebvre n'adhérera pas à la desserte en mesures d'urgence pour l'année 2011.

#### **(10-11-216) TRANSFERTS DE COMPTES**

CONSIDÉRANT que des virements de crédits doivent être effectués aux postes déficitaires au budget;

Proposé par: Félix Courchesne

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que conformément à la recommandation de la secrétaire-trésorière, le Conseil autorise les virements de crédits aux postes déficitaires au budget et les paiements par la secrétaire-trésorière, soit les postes budgétaires suivants:

(02-130-01-141) 2 500.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-140-00-141)

(02-130-01-232) 45.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-140-00-232)

(02-130-01-242) 100.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-140-00-242)

(02-130-01-262) 25.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-140-00-262)

(02-130-02-222) 150.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-140-00-222)

(02-150-00-417) 150.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-140-00-670)

(02-190-01-494) 1.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-210-00-441)

(02-320-04-521) 140.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-320-01-522)

(02-702-91-660) 150.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-91-522).

Adoptée à l' unanimité des conseillers

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Je soussignée, Lyne Tessier, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 1er novembre  
2010

Lyne Tessier, secrétaire-trésorière  
adjointe

#### **CORRESPONDANCE AUX**

- MRC de Drummond : Procès-verbal du 6 octobre 2010
- MRC de Drummond : Entrée en vigueur du règlement MRC-626
- MRC de Drummond : Règlement MRC 629 modifiant le schéma d'aménagement
- MRC de Drummond : Règlement MRC-627-1
- RIMGD Bas St-François : Procès-verbal du 27 septembre 2010
- Ministre Laurent Lessard : Invitation « Ma municipalité en Défi Santé j'y crois »
- Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale : Prix Hommage BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2011
- Réseau Biblio : Abonnement aux périodiques/ changement important
- Financement agricole Canada : Fonds AgriEsprit
- CSST : Avis de recalcul du taux personnalisé, classification 2011
- Commission scolaire des Chênes : Plan triennal de répartition et destination des immeubles
- Municipalité de Wickham : Projet de règlement 2010-11-692

#### **(10-11-217) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par le conseiller Roger Tessier et appuyée par la conseillère Lina Lacharité à 21:00 heures.

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Lyne Tessier, secrétaire-trésorière adjointe